



CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 25 mai 2007

Ouverture de la séance à 20h30.

Présents : Bruno CHAZALLET, Dominique BENIER, Jean-Paul SERRAILLE, Anne VERMARE, Jean CANAL, Gérard CHAZALLET, Bernard JUNET, Simon OGEARD, Michel VENET.

Absents et excusés : , Alain CHAPUS, Nicolas CHARRET, Alexandra COLOMBET, Jean MORLIERE, Frédéric REYNARD.

Portable du Maire : 06.75.49.02.76

Courriel du Maire : chazallet@hotmail.com

DELIBERATIONS ET DECISIONS

Le Conseil Municipal délibère et adopte les décisions suivantes :

Approbation du marché des travaux pour le réseau d'assainissement

Après étude des différents devis, l'entreprise PERRET est retenue pour effectuer le raccordement des Maison du Plat du Pin au réseau d'assainissement. Ces travaux se feront en septembre.

Approbation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre « rénovation d'un bâtiment multifonctions »

Il y a quelques années, le Conseil Municipal avait signé un contrat pour la construction du nouveau bâtiment de la Mairie. Après avoir évalué le budget définitif, un avenant à la délibération antérieurement votée est pris en fonction des dépenses réellement effectuées qui sont bien en-dessous du montant initialement prévu. Le montant des honoraires dus à l'architecte sont de ce fait revus à la baisse également.

Approbation de la Convention avec le Département pour le PDIPR

Le Département est en train de baliser tous les sentiers du Canton dans le cadre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées). Le Conseil donne son accord pour que des panneaux indiquant les hameaux et la durée des randonnées soient posés à chaque intersection. Les communes concernées par le passage du sentier muletier (Brussieu, Brullioles, Montromant et Montrottier) sont prioritaires pour le balisage.

Délibération pour demander une aide à la Région pour la construction du Multi-accueil.

En plus des dotations déjà obtenues de la part de l'Etat (157 500 €) et du Département (175 500 €), une nouvelle aide est demandée à la Région Rhône-Alpes (20 555 €).

Délibération pour approbation du magasin de ventes pour les agriculteurs

Le Conseil renouvelle son soutien pour la création de ce point de vente et souhaite que la DDE laisse à la Commune la responsabilité de cette implantation.

Abris extérieurs pour l'école du village et sur le site du « vélo-bosses »

Le devis de JUNET-BOIS demande à être ré-actualisé pour la cabane en bois de l'école.

Quand à l'abri du vélo-bosses, il est décidé de monter une structure en moellons fermée sur 3 côtés seulement pour limiter les risques divers (incendie, « squatte », ...).

INFORMATIONS DIVERSES

Vélo-bosses

Une réunion s'est déroulée le 1^{er} juin en Mairie avec des responsables régionaux d'activité vélo-bosses pour aborder les diverses questions émanant de la pratique du vélo-bosses. Avec l'aide de Laure JAC du service Sport de la Communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, il va être étudié la possibilité de réaliser une véritable piste de vélo-bosses.

ACTIVITE VELO-BOSSSES

Un terrain rudimentaire de vélo-bosses a été installé en contrebas de la salle des fêtes. Il est rappelé aux parents que :

- cette activité est pratiquée sous l'entière responsabilité des parents
- les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés obligatoirement par un adulte pour pratiquer ce sport.
- Tout utilisateur du terrain de vélo-bosses devra porter un casque.
- Les véhicules à moteur (notamment motos et scooters) sont interdits sur le site.
- Les piétons ne doivent pas monter sur les bossés
- Le terrain est réservé à la pratique exclusive du vélo-bosses ; on demande à tous de le respecter et de ne pas l'abîmer en l'utilisant à d'autres fins.
- Ce terrain doit rester naturel et ne comporter que des bossés en terre.

Rappel :Elections législatives

Elles auront lieu les dimanches 10 et 17 juin de 08h00 à 18h00 à la salle du Conseil. Treize candidats vous demandent votre voix.

Vogue 2008

La Vogue aura lieu les vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 septembre. A cette occasion, la rue du Moulin sera fermé à la circulation dès le mardi 18 septembre à midi et jusqu'au lundi 24 au soir. Pendant cette fermeture, les horaires et les itinéraires des cars scolaires seront modifiés.

Chiens errants

Suite à de nombreuses remarques faites aux propriétaires de chiens errants sur le village et restées sans réponse, la Commune décide de faire appel à la SPA pour ramasser les animaux divaguant sur Brussieu.

Recherche de personnel

En vue du départ en formation d'une employée communale, la Mairie recherche une personne pour effectuer des heures de ménages du **lundi 3 septembre au vendredi 16 octobre 2007, ainsi que du lundi 7 janvier au vendredi 14 mars 2008.**

La Mairie recherche également une personne pour animer la garderie péri-scolaire de **16h30 à 18h00 à partir de début septembre** et pour toute l'année scolaire.

Déchets Verts

Nous vous rappelons que la Commune met à votre disposition un emplacement pour déposer vos déchets verts ; il est cependant obligatoire (comme stipulé sur les pancartes sur place), de séparer la pelouse des branchages, et surtout de ne pas laisser vos déchets dans des sacs plastiques. Si ces conditions n'étaient pas respectées, la Mairie se verrait dans l'obligation de fermer l'accès à cet emplacement.

Terrain de football de la Giraudière

Les membres du conseil Municipal sont conscients de l'état de dégradation du terrain de foot, et seraient d'accord pour que le financement de la réhabilitation soit pris en charge par les 2 seules Communes de Brussieu et Courzieu ; en effet, au niveau du SIVOM, la Commune de Bessenay semble moins concernée car elle possède son propre terrain de football au village. Le conseil laisse le soin au Syndicat de la Giraudière de rechercher des subventions.

Subventions de l'agence de l'eau

L'agence de l'eau se propose d'apporter des subventions (jusqu'à 30% du montant des travaux plafonnés à 6 000 euros) aux maisons et aux hameaux qui seront classés comme « points noirs ». La commune va essayer de lister les maisons et hameaux qui pourraient être classés.

Réservations des salles communales pour les manifestations associatives

Nous conseillons aux associations communales de réserver dès à présent les salles pour l'année 2007-2008 car de nombreuses demandes de particuliers sont déjà arrivées en Mairie. Les tarifs 2008 seront décidés lors de la prochaine réunion et vous seront communiqués.

Une société de Saône et Loire de traitement des charpentes a fait savoir en Mairie qu'elle allait prospecter sur la commune.

Le Maire est plus que réticent à ce genre de repérage. Il lui semble qu'il y a assez de charpentiers-menuisiers dans la région pour ce genre de travail. Soyez vigilant aux contrats qui vous seront proposés, la majorité des charpentes ne nécessitent aucun traitement.

Demande de subvention de l'association PEUPLES SOLIDAIRES

Le Conseil Municipal remet à une prochaine réunion la décision d'accord ou de refus.

Recensement des jeunes de 16 ans

Les jeunes (garçons et filles) nés entre le 1^{er} janvier 1991 et le 30 juin 1991 doivent se faire recenser en Mairie avant le 20 juillet 2007.

Se présenter en Mairie avec le livret de famille et une carte d'identité.

Le justificatif du recensement vous sera demandé dès que vous voudrez passer un examen et préparer le permis de conduire.

A VOS AGENDAS

En juin :

Vendredi	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma
Samedi 2	Gala de danse	Salle des Fêtes	Association des Jeunes
Samedi 9	Concours de boules	Plateau sportif	Boule de la Basane
Dimanche 10	1er Tour Législatives	Salle du conseil	
Dimanche 10	Fête des Mères/des Pères	Salle M.Chazallet	Tous en Famille
Dimanche 17	2eme Tour Législatives	Salle du conseil	
Samedi 23	Feux de la Saint Jean	Salle des Fêtes	Association des Jeunes
Samedi 23	Concours de boules	La Gie	Boule de la Giraudière
Vendredi 29	Concours de boules	Plateau sportif	Boule de la Basane
Vendredi 29	Cinéma	Salle des Fêtes	Cinéma
Samedi 30	Fête de l'Ecole Brussieu	Salle des Fêtes	Sou des écoles de Brussieu

En Juillet :

Mardi 10	Concert Chorale Russe	Salle des Fêtes	Communauté de Communes
----------	-----------------------	-----------------	------------------------

Ce Compte Rendu réalisé par la Commission Information est disponible (Avec bien d'autres infos !) Sur notre site internet : www.brussieu.com